

Martin / UE: L'équipe finissante n'a pas fait grand-chose de son mandat"

A moins d'un an du renouvellement du Parlement européen, Céline Martin sur son blog «Europe Céline» souligne que nombre de Français estiment que la commission finissante «n'a pas fait grand-chose de son mandat sauf à multiplier les directives technocratiques pour contrôler le calibre des petits pois ou imposer une rigueur budgétaire aveugle». Alors que l'Union européenne «doute d'elle-même et s'enlise dans une crise protéiforme», l'adjointe (UMP) au maire de Vincennes souligne que «le temps presse pour faire, enfin, de cette Europe la pierre angulaire d'un vaste espace où les choses se font et se décident dans un débat démocratique accessible à tous et non réservé à une poignée de commissaires européens et à quelques dizaines d'obscurs eurocrates.» Mme Martin se demande d'ailleurs pourquoi l'accord conclu le 29 mai sur la nouvelle gouvernance de l'espace Schengen (en vigueur le 1er janvier 2014), «n'ait pas donné lieu à un vaste débat dans l'ensemble des pays concernés», et se soit limité à une «confrontation» entre le Conseil européen et le Parlement européen. «Faute de courage politique, explique Mme Martin, l'Europe court à sa perte. Le risque est grand de transformer le rêve des pères fondateurs en un cauchemar dans lequel l'Europe de demain ne serait plus qu'une vaste région sous influence des États-Unis et de la Chine.» Pour redresser la situation, Mme Martin préconise d'aller vers une «Union des européens», «nécessité vitale pour peser, compter, se protéger, et être respectés».

Bois de Vincennes / Gens du voyage. Après que la Ville de Paris ait validé l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes pour la fin du troisième trimestre 2014, le sénateur (UMP) **Christian Cambon** a posé une question orale sans débat au sénat le 27 juin au ministre de l'Ecologie. Eu égard au fait que cette décision de la Ville de Paris est en contradiction avec la décision de la Commission supérieure des sites, M. Cambon demande au ministre de l'écologie s'il compte «reconvoquer» cette institution nationale afin qu'elle puisse «se prononcer» sur ce projet d'installation de l'aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes.

Choisy, Ivry, Vitry: Profond désaccord des 3 maires communistes sur la Métropole de Paris

Trois maires PCF de villes emblématiques du «communisme municipal» - Choisy, Ivry, Vitry - déclarent leur profond désaccord avec le projet de loi sur la métropole du Grand Paris. Dans un communiqué commun, Daniel Davisse, Pierre Gosnat et Alain Audoubert, tous élus de la communauté d'agglomération de Seine Amont, estiment que «le gouvernement remet en cause les fondements de la démocratie communale et de l'organisation de notre république». Ils insistent sur le fait que «ce projet nous ramène 50 ans en arrière : les communes sont le terreau de la démocratie française, supprimer leurs compétences est un déni de démocratie».

Les trois maires PCF remarquent par ailleurs que «si ce projet de loi est adopté, toutes les communes des départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, ainsi que leurs intercommunalités, seront entièrement dessaisies de toutes leurs

compétences stratégiques en matière d'habitat, de logement, d'aménagement et d'environnement, au profit d'un établissement public la Métropole du Grand Paris.» Ainsi, à terme, les maires seront relégués au rang de «simples exécutants de décisions prises», loin des enjeux locaux. «Nos communes deviendront des mairies d'arrondissements sans pouvoir de décision», redoutent les trois élus qui soulignent que «les défis de la métropole parisienne doivent se régler par la coopération intercommunale.» Le désaccord de ces trois élus est si grand qu'ils demandent au gouvernement d'ouvrir un «véritable débat populaire dans la perspective d'un référendum sur ces questions qui touchent à l'organisation de la vie quotidienne de plus de 6 millions de nos concitoyens.» Car, concluent les trois élus, «le projet de loi ne respecte ni les habitants, ni les communes, ni les dynamiques qui se sont opérées au sein de la métropole et qui pourraient servir de point d'appui pour la construction d'une métropole réellement démocratique.»

"Une vision technocratique" selon Daniel Breuiller

Le maire (EELV) d'Arcueil estime que l'actuel projet de loi «repose sur une vision technocratique». Selon Daniel Breuiller, le texte de Marylise Lebranchu «renonce à ce qui devrait constituer le principal atout de la métropole : la mobilisation des territoires eux-mêmes pour leurs projets.» L'élu souligne que le texte gouvernemental instituerait une métropole qui «captera les ressources financières et fiscales des territoires» et pourra «déléguer à des conseils de territoire une partie de ses pouvoirs et de ses ressources». Cette disposition, analyse M. Breuiller, «ouvre la voie à bien des marchandages et annonce un retour des accords entre partis plutôt qu'entre territoires» faisant fi de la «participation des populations». M. Breuiller estime que le projet de loi ne heurte pas de front les «départementalistes» mais s'en prend aux intercommunalités, «l'échelon qui offre pourtant le plus de nouvelles possibilités». Dans son analyse du projet du gouvernement, M. Breuiller pense que le conseil régional est «affaibli», alors qu'il est le «garant de l'équilibre entre le centre et les territoires périphériques». Un conseil régional qui sera affaibli au bénéfice de la Métropole du Grand Paris, dotée, elle, «de compétences et de ressources importantes» sans parler de sa taille (6 à 8 millions d'habitants sur 12 millions). Dans le système proposé par le gouvernement, les communes voient certes leur «place reconnue» (ou plutôt la place des seuls maires) mais, selon M. Breuiller, «elles se verront amputer des leviers essentiels d'action et pèseraient bien peu (1/200e) dans le dispositif de gouvernance tel qu'il a été pensé.» Dans ses propositions qu'il avance au nom d'EELV, M. Breuiller souligne qu'il faut «soutenir les stratégies des territoires qui prennent eux-mêmes leur avenir en main», avec notamment «des communes consolidées comme espaces démocratiques», «des intercommunalités stratégiques», «une région aux compétences et pouvoirs renforcés». Selon M. Breuiller, «chacun de ces échelons doit être élu au suffrage universel direct» avec une métropole chargée de «contrôler et d'organiser la complémentarité entre les territoires, leur égalité plutôt que leur concurrence».